

09/04/16

Volume XIV – Lettre 25

1^{er} Nissan 5776



Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A.Sénior de Créteil

www.deborah-guitel.com

Est-il permis de déchirer du papier hygiénique à 'Hol HaMoed (demi-fête) ?

Il est permis, à 'Hol HaMoed, de rechercher son bien-être physique, ce qui autorise de déchirer du papier hygiénique. Cela entre dans la catégorie de צרכי הגוף (les besoins du corps).

Qu'y a-t-il d'autre dans cette catégorie ?

'Hazal (nos Sages) ont comparé cela à notre alimentation et pratiquement tout ce qui est permis pour la nourriture l'est aussi pour satisfaire notre bien-être physique, comme nous le verrons.

Par exemple, tout peut être fait pour un malade, même s'il n'est pas en danger ou s'il ne souffre que de légers maux ou inconforts.¹ Il est permis de lui administrer tous les médicaments nécessaires, même les médicaments de confort. Il est également permis de s'enduire de crème, les mains ou le visage, même parfaitement sains pour prévenir des gerçures et éviter de peler.²

Doit-on appliquer ces crèmes bechinouï (en changeant la façon habituelle de procéder) ?

Non, tout ce qui participe au bien-être corporel peut être administré de la façon habituelle, sans avoir recours à un *chinouï*,³ puisque c'est comparable à *o'hel nefesh* (action liée à l'alimentation). Cela inclut l'application de crèmes, la prise de médicaments, la découpe d'un pansement, le déplacement en voiture à la pharmacie, l'écriture d'une ordonnance et le dosage d'un médicament.

Peut-on aller chez le dentiste 'Hol HaMoed ?

Il est permis d'aller chez le dentiste pour se faire soigner un mal de dent ou tout autre inconfort, de la même façon qu'il est permis de prendre un médicament.⁴ Par contre, on ne se rendra pas chez l'orthodontiste 'Hol HaMoed, dans la mesure où cette visite n'apporte pas de soulagement ni de profit immédiat pendant 'Hol HaMoed. Il est évident que si un délai de quelques jours dans l'ajustement des bagues peut provoquer une douleur ou un dommage quelconque à 'Hol HaMoed, il est permis de s'y rendre. Selon Rav Moché Feinstein *zatsal*, il sera permis de se rendre chez le dentiste pour toute gêne, même légère mais pas pour autre chose.⁵

Peut-on se rendre chez le médecin pour y subir son check-up annuel, 'Hol HaMoed ?

Selon Rav Moché Feinstein *zatsal*, il s'agit d'un *zilzoul* (dégradation du *moed* –fête-) qu'il convient d'éviter. Ceci est vrai, même si cet examen n'oblige le médecin à la transgression d'aucune *mela'ba* (travail interdit).⁶

Que peut-on encore inclure dans le bien-être physique ?

- On peut chauffer de l'eau pour se laver entièrement le corps,⁷ contrairement à *Yom Tov*.
- On peut se brosser les dents et utiliser toutes les sortes de savon, liquides ou solides.⁸
- On peut se coiffer avec une brosse, même si cela risque d'arracher quelques cheveux au passage et on peut également faire des tresses ou des chignons.⁹
- Une femme peut se maquiller et s'appliquer du rouge à lèvres, nonobstant la *mela'ba* de *memar'a'b* (étalement).¹⁰

Peut-on réparer des lunettes 'Hol HaMoed ?

C'est permis 'Hol HaMoed, comme on le ferait pour n'importe quel besoin physique. Cependant, il n'est pas permis de changer de monture 'Hol HaMoed car il s'agit là d'une *melé'beth ouman* (travail de professionnel) non nécessaire pour le *moed* (fête).

Selon Rav Moché Feinstein *zatsal*, il n'est pas permis de réparer des lunettes de soleil 'Hol HaMoed, sauf toutefois pour celui qui les met pour des raisons médicales.¹¹ Selon Rav Chlomo Zalman Auerbach, il est permis de réparer un appareil auditif qui participe au bien-être physique mais pas un téléphone, sauf pour une personne âgée ou un malade. Il explique que le téléphone n'est pas indispensable et sa réparation ne se justifie pas 'Hol HaMoed.¹²

Peut-on se couper les cheveux 'Hol HaMoed ?

Se couper les cheveux est certainement un צרכי הגוף (besoin du corps) et cependant 'Hazal ne l'ont permis que dans des circonstances particulières. La raison en est que, tout le monde étant extrêmement occupé la veille de *Yom Tov*, la tentation est grande de déplacer cette coupe à 'Hol HaMoed, plutôt qu'avant *Yom Tov*, ce qui pose problème.

Il ne faut pas entrer dans *Yom Tov* avec une chevelure négligée car cela dénote un manque de respect envers la Fête.¹³ En conséquence, selon la *hal'a'ba*, se couper les cheveux avant *Yom Tov* est une *mitsva* (commandement).¹⁴ Celui qui a été chez le coiffeur avant *Yom Tov* ne pourra pas davantage y retourner 'Hol HaMoed, dans la mesure où des personnes ne sachant pas qu'il s'est coupé les cheveux avant *Yom Tov*, pourraient être induites en erreur et croire qu'il est permis d'aller chez le coiffeur 'Hol HaMoed.¹⁵

Peut-on se raser 'Hol HaMoed ?

Le *Choul'han Arou'h* interdit de se raser¹⁶ et c'est la coutume qui prévaut. Beaucoup ont l'habitude d'être tolérants à ce sujet en s'appuyant sur le *Noda B'yhouda*, alors que Rav Moché Feinstein¹⁷ qui s'est intéressé en détail au sujet, conclut que l'habitude n'est d'être tolérant que dans certains cas ou pour ceux qui ne supportent pas la barbe. Il convient donc d'interroger son Rav.

[1] Chemirath Chabbath Kehil'hata 66:20, basé sur Siman 532:2 & Michna Beroura 5, 'Hayé Adam Klal 110:17

[2] Basé sur Chemirath Chabbath Kehil'hata 66:20

[3] Siman 546:5, Biour Hala'ha "Kol"

[4] Voir Chemirath Chabbath Kehil'hata 66 note de bas de page 88

[5] Igroth Moché Ora'h 'Ha'im 3 siman 78

[6] Cité dans Chemirath Chabbath Kehil'hata 66 note bas de page 92

[7] Michna Beroura siman 531:22

[8] Voir Chemirath Chabbath Kehil'hata 66:21

[9] Chemirath Chabbath Kehil'hata *ibid*

[10] Siman 546:6

[11] Voir Chemirath Chabbath Kehil'hata 66:20 note bas de page 88

[12] Chemirath Chabbath Kehil'hata *ibid* & Tikounim

[13] Michna Beroura siman 531:3

[14] Siman 531:1

[15] Michna Beroura siman 531:4

[16] Siman 531:2, Chemirath Chabbath Kehil'hata 66:23

[17] Igroth Moché Vol I siman 163

Rabbi Chimon disait: « Il y a trois couronnes: la couronne de la Torah, la couronne de la prêtrise et la couronne de la royauté. Et la couronne d'un renom les surpasse toutes (littéralement : « monte au-dessus d'elles »). ».

Une totale dévotion à l'étude de la *Torah* n'est pas demandée à chacun de nous. Chaque Juif doit étudier, au moins un peu chaque jour, comme Maïmonide l'écrit dans le chapitre I, mais il peut poursuivre une carrière et avoir d'autres centres d'intérêts, prendre des vacances et vivre une vie « normale ». C'est ainsi que la plupart d'entre nous vivons, ce qui est parfaitement acceptable dans les limites de la loi juive. Celui qui agit ainsi sert D-ieu comme il se doit et même admirablement. Il remplit pleinement la *mitsva* d'étudier la *Torah*, mais il n'en conquiert pas la couronne.

Qu'est-ce qu'une **couronne** ? C'est un objet qui n'a pas d'utilité, il ne fait rien, quoique les rois et les reines les portent universellement, tandis que les roturiers, ne le font pratiquement jamais. Une couronne signifie que celui qui la porte s'identifie complètement avec sa mission. Un roi ne se contente pas de légiférer. Il s'identifie et ne forme plus qu'un avec l'Etat. Il est donc lié à son pays, qui devient sa vie et son unique identité. Il est l'Etat, à un point tel que sa partie essentielle, sa tête, est couronnée avec le symbole de sa vocation.

Il en est de même avec l'érudit de la *Torah*. Celui qui a pour seul but dans l'existence d'étudier, de comprendre et de propager la *Torah* porte la couronne de la *Torah*. Ce n'est pas une activité pour lui, c'est l'œuvre de sa vie. En acceptant cette mission et en s'y consacrant de manière permanente, il devient l'incarnation de la *Torah* et de tout ce qu'elle représente.

C'est peut-être pour cette raison, qu'il fut un temps où il était d'usage pour des jeunes mariés de porter des couronnes à leur mariage (voir *michna Sota* 09:14). Le port des couronnes symbolisait qu'en plus de célébrer une occasion joyeuse, ils se consacraient entièrement à une nouvelle relation et à changer leur existence. Ils n'existaient plus en tant qu'individus séparés, ils se fondaient en une nouvelle unité indivisible connue comme un foyer juif. C'est dans ce but, qu'ils se livraient l'un à l'autre corps et âme.

Allons plus loin dans la métaphore de la couronne. Le véritable érudit en *Torah* ne peut pas omettre une seule nuit dans sa quête de la *Torah*. S'il devait manquer une seule pierre dans une couronne, ce ne serait plus une couronne. La beauté d'une couronne n'est pas dans sa fonction, mais dans sa perfection, elle doit être entière et complète, tout comme l'implication de l'érudit en *Torah* doit être totale et inébranlable. Il manquerait quelque chose, si un érudit ne passait ne serait-ce qu'une seule soirée à regarder un match au lieu d'étudier. Si son dévouement à la *Torah* était fractionné, il pourrait être malgré tout un excellent Juif dévoué : combien d'entre nous ne se relâchent qu'une soirée occasionnelle pour nos distractions ? Mais alors sa couronne ne serait plus intacte. Une table un peu bancal est encore foncièrement fonctionnelle, mais une couronne bosselée est pire qu'inutile.

Notre *michna* conclut que la couronne d'un bon renom est supérieure aux autres couronnes, ou littéralement « **monte au-dessus** ». Comme nous l'avons observé et les commentateurs l'ont souligné, elle ne peut être une couronne séparée mais elle améliore les trois autres, c'est à dire que les trois autres couronnes ne le sont vraiment que si elles sont accompagnées d'un bon renom. Qu'est-ce qu'un « **bon renom** » et pourquoi est-ce si impératif pour celui qui possède une couronne ?

La réponse est que celui qui s'identifie si pleinement avec sa mission, doit avoir aussi un « **bon renom** ». Une identification trop forte avec une cause peut être dangereuse. Ma vocation est-elle une obsession, un fanatisme dans lequel je me suis engagé contre toute rationalité et bon sens ? Une telle personne se consacrerait-elle à la *Torah* si pleinement au détriment de tout ce qui l'entoure ? Il est facile et même tentant de transformer un engagement à toute épreuve en une barrière érigée entre soi-même et le reste de l'humanité. Je ne me soucie que de « ça ». J'étudie au maximum et mon but ultime est d'aimer D-ieu, mais l'humanité s'oublie souvent le long du chemin. Une cause peut remplir toute la vie et une intense dévotion envers elle peut faire perdre tout sens de ce qui est convenable.

Ainsi, une couronne doit se refléter positivement sur celui qui la porte. Le véritable érudit en *Torah* ne doit pas seulement étudier avec diligence; il doit se transformer aussi en un être aimé et respecté par d'autres, autrement dit, il ne doit pas seulement refléter la sagesse de la *Torah* mais aussi sa beauté.

Concluons en paraphrasant un passage pertinent du *Talmud* (*Yoma* 86a): celui qui étudie la *Torah* et traite convenablement les autres, les autres disent à son sujet : « **Heureux cet homme qui étudie la Torah ! Heureux son père et son maître qui lui ont enseigné la Torah ! Malheur à ceux qui n'étudient pas la Torah ! Voyez cet homme qui a étudié la Torah, comme ses voies sont belles !** ».

(Basé en partie sur une conférence de Rabbi Yo'hanan Zweig et sur une idée rapportée au nom du Rav Aharon Kotler).

A la mémoire de Myriam ZARHI bath Yvette MIMOUNI (11 Nissan 5755)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 01.74.50.68.88

E-mail: deborah-guitel@sfr.fr Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**